

Réf: Dossier N° 119866

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NICKEL FINANCES » en abrégé « N FINANCES »

Siège social Bonoua, Bonoua, BONOUA YAOU NON LOIN DU
ZOUGLOU, Lot 13, Ilot 112

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NICKEL FINANCES » en abrégé « N
FINANCES »

Objet : TRANSFERT D'ARGENT - ACHAT ET VENTE DE
DIVERSE MARCHANDISES - BILLETTERIE - DIVERS

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bonoua, Bonoua, BONOUA YAOU NON LOIN DU
ZOUGLOU, Lot 13, Ilot 112

Dirigeant(s) : M DAYATO AKOUA ARMELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2022-B-5782 du 30/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 30/06/2022

